



## Traité Guittin

### Michna 1 - Chapitre 8

הזרק גט לאשתו היה בתוך ביתה, או בתוך חצרה הרי זו מגורשת. זרקו לה לתוך ביתו, או לתוך חצרו אפילו עימה בMITTEDה, אינה מגורשת; לתוך CHIKHA, או לתוך קלטה הרי זו מגורשת.

Si quelqu'un jette de divorce à sa femme lorsqu'elle est dans sa maison ou dans sa cour à elle, elle est divorcée ; s'il le lui jette dans sa maison ou dans sa cour à lui, même s'il est tombé dans le lit où elle se trouve, elle n'est pas divorcée. S'il l'a jeté don son sein ou dans son panier à ouvrage, elle est divorcée.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)